

Le Myriophylle à épis (MAE) en chiffre

Arrivé en Amérique du nord dans les années 40;

Arrivé au Lac Quenouille, de façon envahissante depuis environ 4 ans (2012);

Provenance: Europe, l'Asie, Afrique du Nord;

Pousse dans une profondeur de 0.5 à 4,5 mètres;

Vecteur de propagation

Activités humaines: pêche, sport nautique, natation, pédalo, canot...

PROPRIÉTÉ ET EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT:

- Plante fortement envahissante qui **DÉTRUIT** & remplace les plantes indigènes;
- MAE **NUIT** à la faune aquatique, il peut détruire les frayères de poissons;
- Grande consommation d'oxygène , de par sa densité, il garde en suspension les sédiments dont le phosphore ayant comme résultat la **DIMINUTION** progressive de la **QUALITÉ DE L'EAU**;
- **REPRODUCTION** par les graines mais, surtout par fragmentation (bouture) qui s'implante facilement dans le sol .



Le Lac Quenouille en chiffre

239 propriétés autour du lac
dont 75 terrains vacants

3 municipalités:

Ste Agathe Nord 8 %

Lac Supérieur 42 %

Val Des Lacs 50 %

Profondeur du lac: moyenne 3.3 mètres & maximale 19,1 mètres

Surface d'envahissement par le MAE

Étude 2013: 110 tiges répertoriées

Caractérisation 2015:

Herbier Monospécifique (forte densité)

Baie Charron: 34 400 m²

Baie creuse: 9 440 m²

Herbier Mixte: 6 160 m²

TOTAL: 50 000 m²

PROPRIÉTÉ ET EFFET SUR L'ACTIVITÉ HUMAINE:

- Apparence visuel altéré;
- Il peut devenir **IMPOSSIBLE** de circuler dans la zone contaminée car, elle est trop dense;
- **FIN D'ACTIVITÉS:** pêche, natation, voile, ski nautique...;
- **PERTE** de jouissance;
- **PERTE** de la valeur des propriétés, difficulté à la revente.

Étapes à suivre pour le contrôle du MAE

1. **Caractérisation** des plantes du lac Quenouille: FAIT en Aout 2015;
2. **Demande d'attestation/résolutions** aux municipalités pour s'assurer que la pose de jute ne contrevient pas aux règlements municipaux;
3. **Obtention d'une attestation/résolution** municipale permettant la pose de toile de jute;
4. **Demande de permis** aux Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs;
5. **Obtention du permis**, environ 60 jrs;
6. **Financement**;
7. **Pose d'une toile de jute : 2016.**

Solution:

- Pose de bouée pour limiter la circulation
- Pose d'une toile de jute
 - Toile biodégradable déposée sur les plantes MAE, maintenue au fond du lac par des sacs de sable;
 - Expérimentée par un chercheur Universitaire en Irlande (testé de 2009 à 2013), sur 92 hectares infestés 9,7 hectares seulement l'étaient toujours après 5 ans;
 - Testée au Lac Pémichangan, Outaouais par l'ABV des 7, 2012 à 2014, sur 6 000 m²;
 - Éradication en moyenne de 87% , jusqu'à 95%;
 - Retour des plantes indigènes

Sources: Plan Directeur & Rapport de l'ABV des 7